



Quels documents existe il ?

Par **petitepuce**, le **18/02/2010 à 12:58**

Bonjour,rrnrJe suis divorcé de mon ex compagnon et nous avons 2 enfants, mais il ne viens jamais les voir chez moi (nous habitons a 250 kms d'ecart) et quand il les vois c'est parce que je monte avec eux chez mes parents et il ne les appel que rarement.rnrnDes que mes enfant sont avec lui ca se passe toujours mal il leur crie dessus, parle de moi en mal et ne s'occupe pas vraiment d'eux. A chaque fois que je retrouve mes enfants ils sont en pleurs et ne veulent plus y aller et moi ca me fais tres mal mais il y a le jugement de divorce qui dit qu'il doit les prendre 1 week end sur 2 et la moitié des vacances scolaires.rnrnMa question est la suivante, je voudrais savoir si mes enfants (7 et 4 ans) sont obliger d'aller chez leur pere si il ne veulent pas et si il y a un moyen juridique pour changer les choses ? et je voudrais savoir aussi savoir si il est possible que mon nouveau mari puisse avoir un droit de regard toujours juridique sur leur education et leur vie ? comme en quelque sorte une reconnaissance des enfants et de l'autorité parentale sur eux bien que mon ex et moi ayons l'autorité parentale conjointe....rnrnExiste il des procédures juridique pour tout cela ? rnrnMerci infiniment pour votre réponse et votre aide.....rnrnBien cordialement rnrnPetite puce

Par **fif64**, le **18/02/2010 à 14:54**

Pour le premier problème (droit de visite du père), pour changer les règles de garde établies, il faut repasser par un psychologue, le juge etc....rnrnPour le second problème (droits de votre nouveau mari), s'il veut vraiment avoir des droits sur vos enfants, ça passe par une adoption (adoption simple, vu qu'ils ont déjà un père)

Par **Marion2**, le **18/02/2010** à **18:01**

Et sous réserve que le père biologique accepte, les enfants étant mineurs.